

JOURNÉE
DE LA
TRADUCTION
AU SALON
DU LIVRE
2011

CORINNA GEPNER

Pour la première fois, en mars dernier, le Salon du livre a organisé une journée sur la traduction. L'objectif : réunir les professionnels du livre afin de donner au traducteur la place qui lui revient compte tenu du poids des œuvres traduites dans l'économie actuelle du livre (40 % des nouveautés littéraires annuelles). Pour les organisateurs du Salon, cette journée s'inscrivait dans le cadre du « chantier » engagé par le Centre national du livre sur la traduction et les traducteurs, dont la première étape était constituée par le rapport commandé à Pierre Assouline.

Cinq tables rondes, rassemblant traducteurs, éditeurs, écrivains, journalistes, chercheurs, institutionnels (Centre national du livre, Société des gens de lettres, Villa Gillet...), se sont succédé au cours de la journée. Les problématiques abordées étaient vastes et complexes.

PREMIÈRE TABLE RONDE — TRADUCTEURS ET AUTEURS : MÊME COMBAT ?

Intervenants : Gérard Meudal (modérateur, traducteur, collaborateur du *Monde des livres*), Jean-Claude Bologne (écrivain, président de la SGDL), Olivier Cohen (directeur des éditions de l'Olivier), Agnès Desarthe (écrivaine, traductrice) et Brice Matthieussent (écrivain, traducteur)

La discussion s'engage sur les rapports qui peuvent exister entre auteurs et traducteurs. Brice Matthieussent énumère les qualités que doit posséder, selon lui, le traducteur, « travailleur de l'ombre » : effacement, rigueur et fidélité. Olivier Cohen manifeste son désaccord sur l'exigence d'effacement. Rappelant avec un plaisir évident la légende de saint Jérôme (patron des traducteurs) et de son lion, il caractérise le traducteur comme un « grand fauve », auteur à part entière de son texte. Jean-Claude Bologne rappelle à ce sujet que la

SGDL n'établit aucune distinction de fond entre auteurs et traducteurs, le traducteur étant par nature l'auteur de sa traduction. Agnès Desarthe, tout en approuvant ce qui a été dit, souligne les différences qui séparent l'auteur du traducteur. La traduction, explique-t-elle, autorise une « vacance de l'ego » qui donne la liberté de devenir autre. L'écrivain traducteur aurait ainsi toute latitude d'être meilleur écrivain que lui-même... Brice Matthieussent renchérit : l'auteur (d'une fiction ou d'un essai) est sommé de se prendre en charge quand le traducteur, lui, accepte d'être habité par le texte qu'il traduit.

Alors comment passer d'une activité à l'autre ? Se nourrissent-elles mutuellement ? Pour Brice Matthieussent, il n'est pire traducteur que l'écrivain (il cite le travail d'André Gide...), soucieux de « mettre sa patte ». Mais Agnès Desarthe refuse de généraliser. L'essentiel, à ses yeux, est de « se faire l'oreille », de travailler la langue en s'aidant éventuellement des affinités littéraires qu'on se reconnaît. Jean-Claude Bologne insiste sur le fait que le traducteur a un devoir de fidélité, non de neutralité. Pour sa part, il préfère être traduit par quelqu'un qui a coutume d'œuvrer dans sa propre langue, de se montrer à la fois inventif et respectueux. Quant à la question de savoir si traducteurs et auteurs des textes peuvent collaborer, elle suscite doute et perplexité, et les quelques exemples cités par les intervenants soulignent les nombreuses difficultés rencontrées en ce domaine.

DEUXIÈME TABLE RONDE — LES DIFFICULTÉS DE LA PROFESSIONNALISATION

Intervenants : Pierre Deshusses (modérateur, traducteur, collaborateur du *Monde des livres*, maître de conférences à l'université de Strasbourg), Evelyne Châtelain (traductrice, membre de l'ATLF), Hélène Henry-Safier (traductrice, maître de conférences à l'université Paris X, présidente d'ATLAS), Olivier Mannoni (traducteur, président de l'ATLF), Robert Pépin (traducteur, éditeur chez Calmann Lévy, a enseigné la traduction)

Les intervenants rappellent que la traduction est un métier, autrement dit une activité rémunérée qui s'effectue dans des conditions matérielles précises, encadrées par un contrat. Olivier Mannoni souligne les changements intervenus depuis une vingtaine d'années dans le sens d'une professionnalisation du traducteur et de la traduction : élaboration d'un statut du traducteur, d'un code des usages (régissant les relations entre le traducteur et l'éditeur),

développement de formations universitaires (masters). Hélène Henry fait un bref historique d'ATLAS, de son action en faveur de l'insertion culturelle et professionnelle des traducteurs, de la création des Assises d'Arles. Le Collège international des traducteurs littéraires (CITL), rappelle-t-elle, accueille en résidence des traducteurs français et étrangers et délivre depuis peu une formation non diplômante dans la foulée du programme Goldschmidt : la Fabrique des traducteurs, ciblée sur les langues rares, propose des ateliers de traduction sur une durée de dix semaines.

Pourtant, il semble qu'au cours de la dernière décennie, la situation se soit nettement dégradée. Le respect du code des usages se perd, que ce soit par négligence, par ignorance ou pour d'autres raisons ; les formations se sont multipliées, souvent au détriment de la qualité de l'enseignement ; elles attirent un nombre excessif d'étudiants, qui ne trouvent pas à s'employer sur le marché de la traduction ; elles favorisent enfin une prédominance écrasante de l'anglais, exacerbant la concurrence en ce domaine et interdisant à la plupart des jeunes traducteurs de nouer des collaborations éditoriales décentes. L'engorgement, le chômage conduisent en effet trop souvent à accepter des conditions de travail et de rémunération très insuffisantes.

Pour Robert Pépin, la traduction accuserait actuellement une baisse de niveau préoccupante. En cause non pas tant la connaissance de la langue de départ qu'un amoindrissement des compétences dans la langue d'arrivée, autrement dit la langue maternelle. Il rappelle qu'un diplôme ne garantit nullement la qualité littéraire du traducteur. Tout en le rejoignant sur ce point, Olivier Mannoni évoque certaines des évolutions récentes qui ont modifié en profondeur les habitudes de travail : délais de plus en plus réduits, responsabilité accrue du traducteur du fait des moyens informatiques dont il dispose, disparition, dans le secteur éditorial, de toute une chaîne de compétences qui assurait le suivi du livre avant sa parution (préparateurs de copie, correcteurs, etc.). De ce fait, la tâche est devenue beaucoup plus difficile.

Dans quel sens œuvrer, donc ? Pour Olivier Mannoni, il ne s'agit pas de supprimer les formations existantes, mais de les repenser, de les ouvrir à d'autres langues par exemple. Et de faire savoir que la traduction est un métier difficile. Hélène Henry rappelle que l'on peut se former, que l'on retire beaucoup du travail collectif, mais qu'en dernier ressort, on n'apprend pas à traduire. La formation apparaîtrait plutôt comme un accompagnement proposé à qui veut devenir traducteur.

TROISIÈME TABLE RONDE – UN SECTEUR DYNAMIQUE AU PLAN ÉCONOMIQUE... ET SYMBOLIQUE

Intervenants : Philippe Delaroche (modérateur, écrivain, rédacteur en chef de *Lire*), Christian Cler (traducteur, membre de l'ATLF), Abel Gerschenfeld (traducteur, éditeur aux Presses de la Cité, ancien président de la commission internationale du Syndicat national de l'édition), Jean Pavans (traducteur, écrivain), Gisèle Sapiro (historienne, directrice de recherche au CNRS, auteure de *Translatio*, CNRS, 2009)

Philippe Delaroche rappelle que la France est un des pays qui traduit le plus de textes. Il y aurait environ 6 000 traducteurs, dont 500 vivant de leur activité (2/3 de femmes pour 1/3 d'hommes). Les langues majoritairement représentées sont l'anglais, l'allemand, l'espagnol et le portugais. Gisèle Sapiro explique que l'ouverture de la France à d'autres langues et à d'autres cultures s'est accentuée à partir des années 80, souvent grâce à des petites maisons d'édition, auxquelles les traducteurs apportent éventuellement des textes. Ce développement considérable a été soutenu par le prix unique du livre et la politique d'aide du CNL à compter de 1989 – un dispositif unique en son genre. Abel Gerschenfeld souligne la curiosité du public français à l'égard des littératures étrangères, mais précise qu'elle s'illustre davantage dans le domaine de la fiction que dans celui des sciences humaines. Il tempère également le diagnostic plutôt optimiste en rappelant le coût élevé et la faible rentabilité du livre traduit. Une discussion difficile s'engage entre Abel Gerschenfeld, Christian Cler et Jean Pavans sur les exigences respectives des éditeurs et des traducteurs, sur la portée et la signification des chiffres et des statistiques. Pour Abel Gerschenfeld, la quantité d'argent réellement disponible dans l'édition est largement surestimée par les traducteurs et les écrivains. Olivier Mannoni, intervenant depuis le public, déclare que les marges sont plus importantes que ne l'affirme Abel Gerschenfeld. Le débat se clôt sur ces divergences et montre, une fois encore, que le terrain économique favorise les oppositions frontales.

QUATRIÈME TABLE RONDE – TRADUCTION : COMMENT LA RENDRE VISIBLE ET LA PROMOUVOIR ?

Intervenants : Grégoire Leménager (modérateur, critique littéraire au *Nouvel Observateur*), Marie-Caroline Aubert (traductrice, éditrice aux éditions du Masque, membre de la commission littératures étrangères du CNL), Jérôme Dayre (libraire), Patrick Deville (écrivain,

directeur de la Maison des écrivains étrangers et des traducteurs de Saint-Nazaire), Laurence Viallet (traductrice, directrice des éditions Laurence Viallet), Guy Walter (écrivain, directeur de la Villa Gillet)

La discussion s'engage sur la visibilité de la littérature traduite hors du domaine anglo-saxon, largement prédominant. Laurence Viallet émet le souhait que soit menée une politique de soutien à la découverte d'écrivains étrangers. Guy Walter rappelle le succès, depuis quelques années, de la littérature des pays du nord de l'Europe ainsi que la diversité des productions de qualité (il cite, entre autres, les éditions Actes Sud et Métailié). Marie-Caroline Aubert fait l'éloge des petits éditeurs, dont elle salue le courage, et rappelle – pour la déplorer – l'importance du marketing. Pour Patrick Deville, en revanche, l'essentiel est moins le courage que le goût et la nécessité de découvrir et promouvoir des textes inédits. Guy Walter développe l'idée que la langue française issue de la traduction de la littérature étrangère en France contribue à reconfigurer la langue des écrivains français.

CINQUIÈME TABLE RONDE – LE SOUTIEN PUBLIC À LA TRADUCTION : MODÈLE FRANÇAIS ET REGARD SUR L'EUROPE

Intervenants : Sylvain Bourmeau (modérateur, journaliste à *Mediapart*, producteur sur France Culture), Peter Bergsma (traducteur, ancien président du CEATL, directeur du collège des traducteurs d'Amsterdam, président du Réseau européen des centres internationaux de traducteurs littéraires), Leyla Dakhli (enseignante, traductrice, secrétaire générale de la Société européenne des auteurs et traducteurs), Christophe Mileschi (traducteur, professeur à l'université Paris x, président de la commission littératures étrangères du CNL), Isabelle Nyffenegger (directrice de la création du CNL)

Isabelle Nyffenegger présente l'action du Centre national du livre dans le domaine de la littérature étrangère et de la traduction. Celle-ci comprend trois axes : le soutien à des manifestations littéraires s'attachant à promouvoir les littératures étrangères en France ; les subventions de soutien à la traduction attribuées aux éditeurs (elles peuvent couvrir jusqu'à 60 % des frais de traduction ; sur une moyenne annuelle de 500 demandes, 350 environ sont satisfaites) ; enfin les aides au traducteur. Christophe Mileschi souligne l'importance du CNL dans la préservation du statut du traducteur : les aides accordées, à l'éditeur comme au traducteur, garantissent, du fait des conditions d'attribution, un taux de rémunération décent.

Peter Bergsma présente le collège des traducteurs d'Amsterdam, fondation qui subventionne les éditeurs étrangers et les traducteurs de néerlandais.

Leyla Dakhli, enfin, rappelle le caractère éphémère des aides européennes et la difficulté de les obtenir. Elle présente la Société européenne des auteurs et traducteurs, un groupe de réflexion qui souhaiterait constituer l'espace européen en terrain de travail avec toutes les langues qui s'y parlent, y compris celles de l'immigration. L'ambition affichée est de sortir d'un modèle centré sur les relations binaires entre pays de la langue d'origine et pays de la traduction.

Quel bilan peut-on tirer de cette journée consacrée à la traduction dans le cadre du Salon du livre ? Elle constitue tout d'abord une reconnaissance, de la part des professionnels, de l'importance de la traduction et du traducteur. Les organisateurs de la manifestation souhaiteraient renouveler l'expérience, cette journée faisant office de « première édition ». On aurait tout lieu de s'en féliciter. Certes le programme des débats était ambitieux, un peu trop peut-être compte tenu du temps dont on disposait. Mais il a couvert un vaste ensemble de questions. Ce n'est pas tant la nouveauté (toute relative...) de ce questionnement qui peut faire date, que l'opportunité largement offerte de l'aborder publiquement entre « gens du métier », tous concernés par la littérature étrangère et sa promotion en France. À cette occasion, on aura pu vérifier, une fois de plus, que les tensions restent vives sur certains sujets, que trop souvent encore éditeurs et traducteurs défendent des positions jugées inconciliables. À défaut d'avoir approfondi le débat ou proposé des perspectives inédites, cette journée aura permis d'évoquer à la fois les partenariats et les divergences. On peut souhaiter que l'expérience soit répétée, sous cette forme ou sous une autre, et qu'elle favorise des échanges fructueux.